



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

#### Cinquantième Session

Haikou, République populaire de Chine, 9-14 avril 2018

### QUESTIONS DÉCOULANT D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

#### PARTIE I :

#### ACTIVITÉS DE LA DIVISION CONJOINTE FAO/IAEA SUR LES TECHNIQUES NUCLÉAIRES EN ALIMENTATION ET AGRICULTURE PERTINENTES POUR LE TRAVAIL DU CCPR

(Préparé par la division conjointe FAO/IAEA sur les techniques nucléaires en alimentation et en agriculture <sup>1</sup>)

1. La Division de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'Agriculture (la « division mixte FAO/IAEA ») travaillent avec les pays membres afin de soutenir et d'améliorer la sécurité alimentaire et contrôler les systèmes à travers l'application de technologies nucléaires et analytiques apparentées. Les activités de la division conjointe FAO/IAEA sont par conséquent étroitement liées au travail de la Commission du Codex Alimentarius et ses comités en incluant sur le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR). A travers sa section de Protection alimentaire et environnementale et son laboratoire affilié, la division mixte FAO/IAEA assiste les pays membres à la fois de la FAO et l'IAEA dans l'application pacifique des techniques nucléaires et des technologies apparentées.
2. Les activités présentant un intérêt pour le CCPR comprenant le développement et l'emploi de méthodes analytiques nucléaires et isotopiques pour l'analyse et le contrôle de différents résidus chimiques et des contaminants alimentaires dans les produits agricoles. Dans le cadre de son sous-programme sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et les systèmes de contrôle des denrées alimentaires, la division conjointe FAO/IAEA continue d'apporter son soutien aux laboratoires de support et experts techniques dans les pays membres sur l'application des normes Codex et codes d'usage pour encourager et soutenir l'adoption des LMR Codex comme faisant partie des systèmes de contrôle alimentaire tant au niveau régional que national.
3. Les activités de la division conjointe FAO/IAEA sont effectuées dans le contexte large de la coordination et le support de la recherche ; l'appui aux activités de laboratoire et à la formation à travers son laboratoire de protection alimentaire et environnemental (FEPL) à Seibersdorf, Autriche ainsi que la collecte, l'analyse et la dissémination d'informations pour un transfert effectif des compétences, de la connaissance et de la technologie. La division conjointe FAO/IAEA fournit également un support technique pour une coopération technique nationale, régionale et inter-régionale et des projets de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité alimentaire et du contrôle alimentaire.

#### Activités de recherche coordonnée

4. Les activités de recherche coopératives ont été conçues pour encourager et coordonner la recherche dans les techniques nucléaires et connexes sélectionnées par les scientifiques dans les pays membres de la FAO et de l'IAEA. Ces activités sont normalement implantées à travers des projets de recherche coordonnés (CRP) qui réunissent des instituts de recherche à la fois des pays en développement comme développés. La division conjointe FAO/IAEA ainsi que les participants CRP collaborent à des sujets de recherche d'importance commune. Durant la période couverte par ce rapport, trois des sept projets de recherche coordonnés (CRP) dans le domaine de la sécurité et du contrôle alimentaire ont développé des méthodes nucléaires et des méthodes analytiques liées pour mesurer les résidus de pesticides dans les aliments (tableau 1). De nouvelles méthodes analytiques ainsi que des procédures d'exploitation normalisées (SOP) sont par conséquent développées à travers la division mixte FAO/IAEA et ses CRP.

<sup>1</sup> <https://www.iaea.org/topics/food-and-agriculture>

5. Un exemple de CRP qui revêt un intérêt particulier pour le CCPR est une nouvelle initiative sur le développement des Techniques radiométriques intégrées et complémentaires pour les contaminants mélangés et les résidus dans les aliments (Référence D52041). Sa première réunion de coordination sur la recherche s'est tenue le 19-23 juin 2017 au siège de l'IAEA à Vienne en Autriche. Un réseau international de 16 laboratoires et institutions participants a été établi et un programme cadre pour la recherche a été souscrit. Le réseau de recherche soutient des programmes systématiques pour la mesure de mélanges de contaminants et de résidus et produisant des méthodes analytiques de plusieurs catégories. L'objectif principal est de tirer parti des avantages des techniques nucléaires, isotopiques et complémentaires pour renforcer la capacité des laboratoires analytiques dans des pays membres et par conséquent améliorer leurs programmes nationaux de surveillance des contaminants et des résidus. La recherche contribuera donc à la sécurité alimentaire et autorisera le commerce international. Des nouvelles méthodes analytiques à plusieurs catégories seront développées, validées et transférées aux laboratoires de contrôle. La recherche pourrait aussi produire des données sur les résidus qui pourraient présenter un intérêt pour le CCPR.

### **Coopération technique et la réseautique**

6. La division mixte FAO/IAEA fournit un support technique à 49 projets de coopération technique de l'IAEA (TCP) dans le domaine de la sécurité sanitaire et le contrôle des aliments 2 en 2017. Ces projets de coopération technique de l'IAEA (TCP) comprenaient 38 projets nationaux, 10 projets régionaux et un projet inter régional (voir tableau 2). En ce qui concerne l'appui technique dans ce domaine, 26 nouveaux TCP pour le biennal 2018-19 avait débuté avec 13 de ceux-ci se concentrant sur les résidus chimiques et les contaminants dans l'alimentation (Tableau 3).
7. La division conjointe FAO/IAEA continue à promouvoir la formation d'un laboratoire régional/les réseaux de sécurité alimentaires - comme un mécanisme afin d'améliorer la capacité d'élaboration - comprenant le réseau analytique de l'Amérique latine et des Caraïbes (RALACA)<sup>3</sup>, le réseau de sécurité alimentaire africain (AFoSaN)<sup>4</sup> et un réseau de sécurité alimentaire en Asie. Le RALACA implique 54 institutions membres dans 21 pays dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ; le AFoSaN implique des institutions dans 33 pays africains tandis que le nouveau réseau régional établi en Asie et dans la région du Pacifique comprend des instituts de 16 pays.
8. Dans AFoSaN, plusieurs activités communes pertinentes pour le CCPR ont été implantées comme un programme d'essai d'aptitude adapté au niveau régional pour l'analyse des résidus de pesticides dans les fruits. Un total de 19 institutions a participé à ce programme d'essai d'aptitude ; l'exercice sera répété en 2018. Il existe une liste croissante d'institutions désireuses de promouvoir de tels programmes d'essai d'aptitude régionaux. La formation dans les méthodes d'analyse a également été entreprise par ce réseau ; par exemple, une formation de groupe a été conduite en Bénin sur l'analyse des pesticides des plantes et la pertinence de l'emploi animal. Vingt participants ont participé à cette formation comprenant plusieurs laboratoires en Asie et en Amérique latine qui ont été financés dans le TCP inter régional.
9. Ce TCP inter régional fournit une plateforme pour les pays afin de collaborer et afin d'aborder conjointement les questions de sécurité alimentaire. Cela aide à offrir de nouvelles opportunités pour partager des expériences et des ressources. Une activité de formation sur les méthodes analytiques et les procédures pour la détection des résidus de pesticides a été tenue à Singapour en collaboration avec l'Autorité Agro-alimentaire et vétérinaire (AVA) dans ce projet avec vingt participants y prenant part.
10. De façon similaire, les participants de l'Argentine, du Guatemala, de l'Uganda et de l'Uruguay ont reçu un soutien pour participer au travail commun sur les résidus sur les emplois mineurs généraux pour les LMR de cultures spéciales, qui s'est tenue au Canada en 2017.

### **Transfert de technologie, amélioration de la capacité et partenariat avec le secteur privé**

11. Nous nous efforçons de satisfaire les demandes des États membres pour les méthodes analytiques, les procédures d'exploitation normalisées et les conseils techniques. Les méthodes développées ou adaptées et validées dans FEPL sont mises à la disponibilité des États membres à travers divers mécanismes comprenant des ateliers de formation, des publications dans la littérature scientifique et via internet, des activités de diffusion externe, des conférences et des symposiums. Le Système d'information sur les résidus et les contaminants alimentaires (FCRIS <http://nucleus.iaea.org/fcris/>)

---

<sup>2</sup> Une liste complète est disponible dans notre dernier bulletin, pages 18-23 : <http://www-pub.iaea.org/MTCD/Publications/PDF/Newsletters/FEP-20-1.pdf>

<sup>3</sup> Voir : <http://red-ralaca.net>

<sup>4</sup> Voir : <http://www.africanfoodsafetynetwork.org/>

fournit des données utiles sur les contaminants alimentaires et les résidus et inclut les bases de données des méthodes analytiques qui sont continuellement mises à jour avec des méthodes développées dans le FEPL à travers les centres de collaboration et les réseaux de laboratoire ainsi que d'autres soumises par les laboratoires dans les États membres. Les bases de données des méthodes pour les résidus de médicaments vétérinaires et les résidus de pesticides ont été développées en réponse aux requêtes des Comités du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments et sur les résidus de pesticides.

12. Le FEPL a récemment développé et validé une nouvelle méthode pour les pesticides sélectionnés dans les feuilles de vigne et son application dans une étude de dissipation afin de fournir des données pour des périodes de rétraction pour les composés testés. Le travail supplémentaire comprenait des méthodologies analytiques de calibration et l'usage de protecteurs d'analyte dans l'analyse des résidus de pesticide ainsi que la validation d'une méthode pour les résidus de pesticides dans boldo (*Peumus boldus* Molina), une plante généralement utilisée pour préparer des infusions en Amérique latine et des extraits médicinaux. Ces études ont été effectuées directement en collaboration avec les laboratoires de différents pays y compris le Panama, la Syrie et l'Uruguay.
13. Des publications récentes comportent un numéro spécial du journal Food Control rapportant les procédures du symposium FAO/IAEA sur la sécurité et la qualité alimentaire. Les applications des techniques nucléaires et affiliées<sup>5</sup>, ainsi que les sections du bulletin sur la Protection alimentaire et environnementale<sup>6</sup> qui fournit une liste complète de nos publications techniques et scientifiques utile au CCPR.
14. Environ 1200 spécialistes de la sécurité alimentaire ont été formés à travers des activités de la division conjointe FAO/IAEA en 2017. Les points saillants comprennent les ateliers et formations suivantes pertinents pour le CCPR: un cours de formation régional sur les stratégies d'échantillonnage au Costa Rica; un cours de formation sur l'harmonisation de la préparation d'un échantillon et les méthodes analytiques en Colombie; un cours de formation sur les méthodes analytiques pour les résidus des pesticides sélectionnés dans l'Uruguay; un atelier de formation sur la qualité des données pour les dirigeants à Costa Rica, ainsi qu'une réunion scientifique sur les programmes de modélisation au Chili et Costa Rica. D'autres ont inclus une réunion sur l'accréditation de laboratoires biosurveillance au Panama, une réunion régionale sur les nouveaux contaminants dans le Costa Rica et une réunion nationale sur les technologies de dépistage et les immunocapteurs au Panama.
15. En addition à la formation arrangée à travers des réseaux régionaux, la division conjointe FAO/IAEA a soutenu un événement de formation nationale en Colombie sur les normes de sécurité alimentaire, et l'établissement de LMR<sup>7</sup>, celle-ci a été implantée en coopération avec un expert du Japon. Quinze participants ont bénéficié de plusieurs institutions locales. Ceci est conforme à l'engagement de la division conjointe FAO/IAEA pour stimuler le travail du CCPR parmi les pays membres. A cet égard, le TCP inter régional a fourni également un support aux scientifiques du Bénin, du Chili et de l'Honduras qui les a autorisés à assister à CCPR<sup>49</sup> ; un soutien a également été fourni à un certain nombre de pays pour permettre à leurs experts techniques de participer au CCPR<sup>50</sup>.
16. Un certain nombre de pays membres se heurtent souvent à des obstacles avec l'implantation de la surveillance nationale des résidus due à l'entretien de l'appareil. Le renforcement des capacités est par conséquent critique dans l'entretien et résolution des problèmes. Par conséquent, la division conjointe FAO/IAEA a soutenu l'année dernière deux formations de groupes, une pour la région pacifique d'Asie Singapour, en coopération avec l'AVA, dont ont bénéficié 30 participants ; et l'autre dans l'Afrique du Sud impliquant 25 scientifiques en laboratoire de l'Afrique, l'Asie, et l'Amérique latine. Ces cours de formation ont été implantés en partenariat avec le secteur privé et une telle collaboration est encouragée.

#### **Soutien au Codex et Participation aux réunions du Codex**

17. La division conjointe FAO/IAEAL a produit et coordonné un apport technique au Codex, comprenant le CCPR. Au Codex, les pays membres ont également fourni à la division conjointe FAO/IAEAL des commentaires sur les futurs travaux potentiels de recherches et sur le développement. La participation aux réunions du Codex durant la période couverte par ce rapport a inclus une réunion de la Commission du Codex Alimentarius avec une contribution à la discussion plénière pour les organisations internationales. Cela constituait une opportunité pour la division conjointe FAO/IAEAL de souligner son engagement au Codex et de consolider des partenariats globaux pour un développement durable en termes d'application des normes Codex et l'emploi pacifique des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture. La division conjointe FAO/IAEAL a également participé dans les sessions

<sup>5</sup> <http://www.sciencedirect.com/science/journal/09567135/72/part/PB>

<sup>6</sup> <http://www-pub.iaea.org/MTCD/Publications/PDF/Newsletters/FEP-20-1.pdf>

passées du Comité Codex sur les Contaminants dans les aliments (CCCF), le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) et CCPR. Un autre exemple afin d'apporter un soutien au Codex et d'aider au développement des normes Codex est la division conjointe FAO/IAEAL travaillant à la radiation d'experts dans IAEA et OMS afin de développer des Critères pour les concentrations d'activité de radionucléides pour l'alimentation et l'eau potables, qui a été publié par l'IAEA en tant que TECDOC-1788 et est librement disponible en ligne<sup>7</sup>. La division conjointe FAO/IAEAL est heureuse d'assister au développement de normes internationales et par conséquent a coorganisé et accueilli une réunion de groupe d'experts technique sur les traitements phytosanitaires (TPPT 2017), qui évalue les soumissions de données d'organisations régionales et nationales de protection des végétaux et fournit une directive aux Comités de normes relatives aux questions phytosanitaires de traitement spécifiques.

18. La division conjointe FAO/IAEAL continue à fournir un support technique aux groupes de travail électronique (GTE), comme la contribution au groupe de travail électronique du Comité du Codex sur les systèmes de certification et d'inspection des importations et exportations alimentaires (CCFICS) afin de définir les termes « fraude alimentaire » et « intégrité alimentaire ».
19. La division conjointe FAO/IAEA est heureuse de continuer à soutenir le travail du CCPR sur le développement et la promulgation des normes du CCPR et poursuivra ses efforts pour travailler avec les pays membres afin de favoriser la sécurité alimentaire ainsi que les systèmes de contrôle.
20. En coopération avec le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique ainsi que l'Institut national de météorologie de l'Afrique du Sud, la division conjointe FAO/IAEA organise "l'Atelier sur la sécurité alimentaire africaine pour promouvoir les normes, les méthodes d'analyse fiables et la coopération Interinstitutionnelle pour un meilleur contrôle des mycotoxines et des contaminants relatés (incluant les pesticides)" à Pretoria, Afrique du Sud, 4-8 juin 2018. Les membres du CCPR sont encouragés par la présente à assister et à participer.

---

<sup>7</sup> <http://www-pub.iaea.org/books/IAEABooks/11061/Criteria-for-Radionuclide-Activity-Concentrations-for-Food-and-Drinking-Water>

**Tableau 1 Projets de recherche coordonnés (CRP) appuyés par la division conjointe et qui sont pertinents pour le travail du CCPR**

N° de réf CRP	CRP actifs
D52039	Développement et renforcement de techniques radio-analytiques et techniques complémentaires pour le contrôle des résidus des médicaments vétérinaires et des produits chimiques relatés dans les produits de l'aquaculture.
D52041	Techniques radiométriques intégrées et complémentaires pour les contaminants mélangés et les résidus dans les aliments
	<b>CRP complétés</b>
D52037	Mise en œuvre de techniques nucléaires pour améliorer la traçabilité des aliments,

**Tableau 2 Plusieurs TCP IAEA en cours appuyés par la division conjointe FAO/IAEA et qui sont pertinents pour le travail du CCPR**

Nombre	Pays/ Région	Concept de Projet No.	Titre
1	Bahreïn	BAH/5/001	Détermination des résidus de pesticides et des mycotoxines dans l'eau et les aliments
2	Botswana	BOT/5/014	Augmentation de l'usage des techniques nucléaires et isotopiques analytiques dans la surveillance des contaminants chimiques dans les aliments au Botswana.
3	Colombie	COL/5/025	<a href="#">Amélioration de la capacité à diagnostiquer les pesticides résiduels et autres contaminants dans les fruits exotiques tropicaux afin de rendre l'exportation de produits alimentaires plus acceptable sur le marché international</a>
4	République dominicaine	DMI/5/001	<a href="#">Amélioration des capacités à tester les résidus agrochimiques dans les produits alimentaires et l'environnement</a>
5	Iraq	IRQ/5/021	<a href="#">Développement d'un système de sécurité et assurance alimentaire en utilisant des technologies nucléaires et autres technologies apparentées</a>
6	Libye	LIB/5/012	<a href="#">Utilisation des technologies nucléaires et techniques complémentaires pour la surveillance des résidus agro-chimiques dans les produits alimentaires et dans l'environnement</a>
7	Maurice	MAR5/024	<a href="#">Renforcement de la capacité à tester les résidus de médicaments et contaminants chimiques apparentés dans les produits animaux</a>
8	Niger	NER/5/020	<a href="#">Renforcement des capacités au laboratoire central (LABOCEL), à Niamey pour le contrôle des produits alimentaires d'origine animale</a>
9	Panama	PAN5/024	<a href="#">Développement des capacités analytiques pour la détection des contaminants chimiques dans l'Alimentation et la qualité des produits agrochimiques.</a>
10	Sierra Leone	SIL/5/016	<a href="#">Renforcement des capacités de laboratoire afin d'évaluer et de contrôler les niveaux de mycotoxines, les métaux toxiques et les contaminants associés dans les aliments.</a>
11	Ouganda	UGA/5/03 9	<a href="#">Amélioration de la surveillance des résidus de médicaments vétérinaires, produits chimiques apparentés et contaminants alimentaires naturels</a>
12	Afrique	RAF/5/078	Établissement d'un réseau de sécurité alimentaire par le biais de l'application des technologies nucléaires et apparentées –Phase II
13	Asie et Pacifique	RAS/5/078	<a href="#">Amélioration des capacités de laboratoire pour la sécurité alimentaire et l'établissement d'un réseau en Asie afin de contrôler les résidus de</a>

			<a href="#">médicaments vétérinaires et contaminants chimiques apparentés dans les aliments.</a>
14	Amérique latine	RLA/5/069	<a href="#">Amélioration de la gestion de la pollution par des polluants organiques persistant pour réduire l'impact sur les personnes et l'environnement (ARCAL CXLII)</a>
15	Inter-régional	INT/5/154	<a href="#">Améliorer la sécurité alimentaire travers la création d'un réseau inter régional qui produit des données scientifiques fiables en utilisant des techniques nucléaires et isotopiques.</a>

**Tableau 3 Plusieurs TCP IAEA nouveaux appuyés par la division conjointe FAO/IAEA et qui sont pertinents pour le travail du CCPR (début 2018)**

Nombre	Pays/Région	Concept de Projet No.	Titre
1	Botswana	BOT5017	Amélioration des capacités pour le contrôle Inter-institutionnel de contaminants chimiques dans les aliments utilisant des techniques analytiques nucléaires/isotopiques et complémentaires.
2	Cameroun	CMR5023	Renforcement des capacités de laboratoire afin de contrôler les contaminants dans les produits de pêche
3	Costa Rica	COS5036	Amélioration de la capacité analytique pour contrôler les contaminants alimentaires et les résidus de médicaments vétérinaires utilisant des techniques analytiques nucléaires/isotopiques et complémentaires.
4	Cuba	CUB5022	Promotion de la sécurité alimentaire à travers l'atténuation des contaminants dans les fruits pour la consommation humaine.
5	Mongolie	MON5024	Amélioration des capacités de laboratoire pour la sécurité alimentaire pour les résidus de médicaments vétérinaires et les contaminants relatés utilisant des techniques isotopiques.
6	Maroc	MOR5037	Amélioration du contrôle des produits chimiques dans les aliments et les contaminants dans l'alimentation animale, le diagnostic de la maladie animale et le commerce dans les fruits frais.
7	Namibie	NAM5015	Développement de la capacité de l'institution de la norme nationale e et Agro-Marketing et Agence pour le commerce dans les domaines de la sécurité alimentaire
8	Niger	NER5022	Renforcement des capacités de laboratoire nucléaire/isotopique et complémentaire pour le contrôle des contaminants dans l'alimentation, l'alimentation animale et l'eau.
9	T.T.U.T.J de T. Palestinien A.	PAL5010	Renforcement de la capacité pour contrôler les contaminants dans l'alimentation et les matrices relatives à travers les techniques analytiques complémentaires et nucléaires.
10	SOUDAN	SUD5039	Amélioration de la capacité pour contrôler les résidus de pesticides et vétérinaires dans l'alimentation utilisant les techniques nucléaires et complémentaires.
11	Ouganda	UGA5040	Renforcement des programmes de surveillance multi secteur dues contaminants alimentaires à travers l'usage efficace des techniques nucléaire, isotopique et complémentaire.
12	Viet Nam	VIE5022	Promotion de la comparaison inter laboratoire et l'accréditation dans le contrôle de la contamination d'origine chimique pour la sécurité alimentaire.
13	Zambie	ZAM5032	Renforcement et développement de la capacité analytique pour contrôler les contaminants alimentaires utilisant les outils nucléaires, isotopique et complémentaire.

**PARTIE II :**  
**ACTUALISATION SUR L'OCDE SUR LES RÉSIDUS DE PRODUITS CHIMIQUES ET LES USAGES**  
**MINEURS DE PESTICIDES PERTINENTS**  
**POUR LE TRAVAIL DU CCPR**

(Préparé par l'organisation pour la coopération économique et le développement (OECD)).

### A.1 Historique

1. Le présent document a été soumis à titre informatif aux délégués du CCPR. Il offre une actualisation des activités de l'OCDE dans le domaine des résidus de produits chimiques et des usages mineurs. Sur ce dernier point, le document fait partie du processus d'échange d'informations entre le Codex et l'OCDE, qui avait précédemment été recommandé afin d'éviter des doublons et des chevauchements entre les groupes internationaux travaillant sur la question des usages mineurs. L'OCDE possède le statut d'observateur au sein du Codex.
2. Les deux groupes de l'OCDE travaillant sur les résidus de produits chimiques et les usages mineurs sont le Groupe d'experts en matière de résidus chimiques et le Groupe en matière des usages mineurs. Une vue d'ensemble des activités récentes de ces deux groupes est présentée ci-dessous à la suite d'un résumé succinct du travail de l'OCDE sur les pesticides.

### A.2 Travail de l'OCDE sur les pesticides et gestion durable des ravageurs

3. Le programme sur les pesticides a été créé en 1992 au sein de la division de l'OCDE relatif à l'environnement, la santé et la sécurité en vue d'aider les pays de l'OCDE à :
  - harmoniser leurs procédures de révision des pesticides ;
  - partager le travail d'évaluation des pesticides et
  - réduire les risques associés à l'usage des pesticides.
4. Le programme sur les pesticides est dirigé par le Groupe de travail sur les pesticides (GTP), composé premièrement des délégués des pays membres de l'OCDE, mais comprenant aussi des représentants de la Commission européenne et d'autres organisations internationales (entre autres l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, (FAO) le programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), EPPO), et des experts provenant de l'industrie des pesticides ainsi que d'organismes d'intérêt public (ONG).

### A.3 Groupe d'experts de l'OCDE en matière de résidus chimiques

5. Le Groupe d'experts en matière de résidus chimiques (GERC) a été créé en 2003. Ses objectifs sont :
  - d'harmoniser la façon dont sont effectués les essais de résidus et l'interprétation des résultats ;
  - développer des méthodes en vue d'appuyer une harmonisation internationale des limites maximales de résidus (LMR) (L'OCDE ne fixe pas de LMR).
6. Neuf directives de l'OCDE ont été publiées comme suit : **TG 501** Métabolisme dans les cultures ; **TG 502** Métabolisme dans les cultures alternées ; **TG 503** Métabolisme dans le bétail ; **TG 504** Résidus dans les cultures alternées (études sur le terrain limitées) ; **TG 505** Résidus dans le bétail ; **TG 506** Stabilité des résidus de pesticides dans les produits stockés ; **TG 507** Nature des résidus de pesticides dans les produits transformés –Hydrolyse à température élevée ; **TG 508** Importance des résidus de pesticides dans les produits transformés ; **TG 509** Essai en milieu réel de culture.
7. Sept documents d'orientation sont disponibles : Définition du résidu ; Synoptique des études sur les résidus de produits chimiques ; Importance des résidus de pesticides dans les produits transformés ; Méthodes analytiques pour les résidus de pesticides ; Essais en milieu réel de culture ; et Résidus dans le bétail. En 2016 la seconde édition du document d'orientation de 2011 sur les essais en milieu réel de cultures (traitant des questions de proportionnalité, expliquant les procédures d'échantillonnage et tenant compte des informations nationales/du Codex sur les modifications récentes apportées dans les groupements de cultures) a été publiée.
8. Le calculateur de LMR, un outil de calcul statistique des LMR a été publié en 2011. Il s'agit d'une feuille de calcul Excel facile à utiliser et ne demandant pas de grandes connaissances statistiques de la part de l'utilisateur.
9. Tous les documents susmentionnés et le calculateur de LMR sont disponibles sur le site internet public de l'OCDE : <http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/publicationsonpesticideresidues.htm>
10. Le développement d'un nouveau document d'orientation pour les essais en milieu réel de culture alternées: un projet de GD sera achevé en 2018. Les travaux éventuels du Groupe d'experts pourraient inclure le développement de nouveaux documents d'orientation sur les résidus dans le miel et dans l'aquaculture le poisson provenant des résidus dans les aliments utilisés à des fins d'aquaculture et la

révision de l'OECD TG 509 sur les essais en milieu réel de culture et l'OECD GD sur la définition du résidu.

#### A.4 Groupe d'experts de l'OCDE sur les usages mineurs

11. Le Groupe d'experts sur les usages mineurs (GEUM) a été créé en 2007. Le plan de travail actuel du GEUM de l'OCDE se concentre sur des questions apparentées aux activités de coopération technique et politiques dans le but de faciliter le développement de données et l'enregistrement de pesticides pour des usages mineurs. Comme pour de nombreux projets de l'OCDE sur les produits chimiques et pesticides, le GEUM travaille en vue de fournir des infrastructure, orientation et outils pour promouvoir l'enregistrement des pesticides pour les usages mineurs, ainsi que sur les aspects concernant les données requises, l'élaboration des données, et les opportunités d'harmonisation afin de rendre les données utiles disponibles dans tous les pays. Le travail de l'OCDE se concentre sur le développement d'outils pour l'évaluation des risques et de mécanismes en vue de faciliter la coopération et le partage du travail. Pour de plus amples informations, consulter le site de l'OCDE :

<http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/minoruses.htm>

12. Deux documents d'orientation ont été publiés : un document d'orientation sur la Définition des usages mineurs des pesticides et un document d'orientation sur les incitations réglementaires pour l'enregistrement de pesticides pour les usages mineurs.

13. Deux rapports d'enquête ont été publiés : les résultats d'enquête sur les encouragements réglementaires pour l'enregistrement de pesticides pour les usages mineurs et les résultats de l'enquête sur l'efficacité et les données requises pour la sécurité des cultures et les des Directives pour l'enregistrement des usages mineurs de pesticides.

14. Toutes les publications de l'OCDE sur les usages mineurs sont disponibles sur :

<http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/publicationsonminorusesofpesticides.htm>

15. Actuellement, les trois activités principales suivantes sont en cours :

- **Projet 1 : travail en vue du développement d'un document d'orientation traitant des usages mineurs & leur solution :**

Les réponses à un questionnaire diffusé en 2013 pour collecter des informations sur des procédures nationales et régionales existantes ainsi que sur les échanges de données connues, sont en cours d'analyse et un rapport sur l'enquête sera disponible en septembre 2015. Le rapport d'enquête sera maintenant utilisé pour constituer la base du développement de la directive de l'OCDE pour aborder et résoudre les emplois mineurs. D'autres sources d'information telles qu'un historique détaillé fourni durant l'étude à propos de diverses différentes approches et des programmes opérant internationalement seront également utilisés.

Comme partie de l'étude, des membres ont été requis de proposer une culture appropriée pour l'établissement d'un projet conjoint. De nombreuses suggestions diverses ont été émises en tant que culture potentielle. EGMU prévoit de conduire une étude pilote sur un certain nombre de récoltes/parasites sélectionnés avec des lacunes d'emploi mineurs pour identifier le procédé, les questions et les problèmes avec la résolution de telles lacunes et l'emploi des résultats du pilote en tant que contexte pour le développement d'un document de référence. Ce pilote sera basé sur les priorités de récoltes/parasite identifiés dans les Ateliers sur l'établissement des priorités concernant les emplois mineurs généraux qui se sont tenus en 2015 et 2017.

- **Projet 2 : Révision mixtes mondiales (GJR) –renforcer les usages mineurs des GJR :** des informations sur les GJR pertinentes pour les usages mineurs sont collectées en tant que partie du travail existant associé à la révision mixte mondiale du projet d'analyse de la LMR. L'objectif premier de ces travaux est d'identifier les différences dans les usages (cultures) approuvé(e)s dans différents pays par le biais des GJR. Ensuite les objectifs seraient d'identifier les raisons de ces différences et des activités ou initiatives qui pourraient renforcer la palette des usages mineurs approuvés entre les pays par le biais des GJR.

On prévoit que le document sur les opportunités ou activités qui amélioreront les emplois mineurs dans GJR sera prêt dans le dernier trimestre de 2018.

- **Projet 3 : Travaux en vue du développement d'un document d'orientation sur l'échange et l'usage international des données d'efficacité et de sécurité des cultures pour les usages mineurs.** Un projet de document d'orientation est en cours de développement et sera disponible pour révision ultérieure par les membres de l'EGMU durant le premier trimestre de 2018. Alors que certains pays de l'OCDE ne demandent actuellement pas de données d'efficacité, les participants du GEUM confirment qu'il s'agit d'un point important. La première étape du projet –la collecte des informations et des données se rapportant à l'efficacité des pesticides pour les cultures mineures - est terminée.

16. En conclusion, les membres du EGMU se rencontreront au siège de l'OCDE à Paris dans l'après-midi du 20 juin 2018 et ils auront une session conjointe avec les membres du groupe d'expert sur les Biopesticides (EGBP) le même jour dans la matinée.